La guerre germano-britannique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En quelques jours, un convoi britannique a perdu treize navires, d'une jauge totale de 76.248 tonnes

Berlin, 13 mai. — Des sous-marins allemands ont coulé de nouveau 56.000 tonnes de navires ennemis qui faisaient partie d'un convoi puissamment protégé par des destroyers, et dont 20.000 tonnes avaient déjà été torpillées précédemment.

Au cours d'attaques opiniâtres qui ont duré plusieurs jours, le convoi ennemi a donc perdu treize navires, d'une jauge totale de 76.248 tonnes.

L'entrée du port marchand de Gibraltar est obstruée

Algésiras, 12 mai. — Les autorités de Gibraltar ont fait couler des bateaux de moyen tonnage à l'entrée du port de Gibraltar réservée aux navires marchands.

Des mesures analogues ont été prises dans le port même:

De nouvelles attaques de la Royal Air Force contre les quartiers habités de Brême et de Hambourg

Berlin, 12 mai. — Au cours de la nuit du 11 au 12 mai, des forces aériennes anglaises ont survolé l'Allemagne du Nord et attaqué Hambourg et Brême.

De même que lors de deux précédentes attaques, l'action de l'ennemi a été concentrée contre les quartiers habités du centre de Brême. Le grand hôpital de la ville, dont la salle d'opérations avait déjà été atteinte par une bombe lors de la dernière attaque, a été, une nouvelle fois, endommagée. L'hôpital Saint-Joseph a aussi été touché.

Dans la région du port, sur laquelle un nombre minime de bombes ont été jetées, quelques hangars ont pris feu.

Grâce à une discipline exemplaire, les pertes parmi la population civile sont minimes.

Un fort contingent anglais a jeté des bombes explosives et incendiaires, qui ont occasionné de grands dégâts matériels dans les quartiers habités d'Altona. Un violent incendie s'est déclaré dans une brasserie. Il a été rapidement maîtrisé.

L'attaque contre Hambourg s'est heurtée à une défense telle que les assaillants ont été dispersés dès qu'ils eurent atteint la périphérie. La plupart des apareils durent faire demi-tour. Cinq avions anglais furent abattus. Les quelques appareils qui réussirent à survoler la ville détruisirent ou endommagèrent, au moyen de bombes explosives et incendiaires, quantité de maisons et réduisirent en cendres une église située à côté d'un hôpital. Dans un cimetière, des tombes furent détruites par des bombes explosives.

Il n'y a pas eu de dégâts dans le domaine de l'économie de guerre.

Il y a six tués, parmi lesquels trois enfants, et plusieurs blessés.

LA CHARTE DU TRAVAIL

Après une vaste enquête préparatoire, le comité d'organisation va commencer ses travaux

Vichy, 13 mai. — Le Comité d'organisation professionnelle chargé d'établir, suivant les directives de l'amiral Darlan, la Charte du travail, tiendra sa première séance dans quelques jours à Vichy.

On sait que le président du comité, M. Henri Moisset, secrétaire-général à la vice-présidence du Conseil, a fait procéder à une vaste enquête préparatoire, tant dans la zone occupée que dans la zone non occupée. Un nombre considérable de documents a été réuni. Ces documents ont été examinés par le secrétariat du comité qui a retenu les suggestions intéressantes. C'est donc sur un terrain solide et sur des données précises que l'importante question de l'organisation professionnelle pourra être discutée au cours des séances que tiendra le comité.

Les préparatifs militaires anglo-américains s'intensifient en Extrême-Orient

Tokio, 12 mai. — Un journal japonais déclare tenir de source bien informée que des préparatifs de nature toute spéciale se font à Singapour, à Manille et à Soerabaja. Des nouveaux contingents sont amenés sans cesse de Nouvelle-Zélande, d'Australie et des Indes.

Un transport de marine américain ayant à son bord environ 2.000 hommes et quelques bombardiers, est arrivé à Manille.

Le vaisseau amiral « Houston », de la flotte américaine d'Asie, ainsi que le porte-avions « Ranger », mouillent dans le port de Cavite (près de Manille), de même que plusieurs destroyers et environ vingt sous-marins.

Le champ de mines de Hong-Kong a été élargi.

A Singapour, sont arrivés environ 40.000 soldats australiens qui sont repartis pour le front nord.

On estime, en général, que le total des troupes stationnées dans la région de la Malaisie s'élève à 10.000 hommes.

La flotte est composée d'environ six croiseurs, de plusieurs destroyers et d'un porte-avions.

Les Indes néerlandaises ont été réellement fortifiées. Le port de Soerabaja a été transformé en base navale. Quatre croiseurs, douze destroyers, dix-huit sous-marins et environ cent navires de plus petit tonnage s'y trouvent au mouillage. Dans plusieurs autres ports, on a concentré des avions de marine de type américain.

Des troupes chinoises fortes de 180.000 hommes sont encerclées par les Japonais

Tous les forts importants de la rive sud du fleuve Jaune sont occupés par l'armée nippone

Tokio, 12 mai. — On mande du Sud de la province du Chan-Si que les forces japonaises sont parvenues à encercler et à décimer une partie du groupe d'armées chinoises, fort d'environ 120.000 hommes. Un autre groupe d'environ 60.000 Chinois est aussi encerclé.

Tous les forts importants de la rive nord du fleuve Jaune, y compris Yuangku, Tiehsié et Sannon, ont été pris. Kwangkowche est encore aux mains des Chinois.

Les troupes chinoises se replient en toute hâte sur ce fort, harcelées par l'aviation japonaise.

Des détachements de troupes et de fusiliers marins nippons sont entrées, le 12 mai, dans la ville de Wai-Tchéou, située sur la côte orientale de la province du Kwantoung.

Vingt cargos américains auraient reçu l'ordre d'appareiller pour la mer Rouge

Rome, 12 mai. — Selon des informations d'agences américaines, vingt cargos auraient reçu l'ordre d'appareiller pour la mer Rouge avec du matériel de guerre destiné aux forces armées britanniques dans le Moyen-Orient.

Une vingtaine d'autres navires marchands se tiennent prêts au départ.

De même source, on apprend que les autorités maritimes américaines auraient examiné, à cet égard, la question de la protection de ces navires et de leurs équipages.

Communiqué officiel italien

ROME, 12 MAI. — *Le quartier général de l'armée communique :*

En Afrique du Nord, activité d'artillerie dans la région de Tobrouk. Au cours de la nuit du 10 au 11 mai, des unités navales ennemies ont tenté de bombarder Benghasi. L'intervention immédiate de nos batteries côtières et de bombardiers allemands a forcé les unités navales ennemies à battre en retraite. Trois navires ennemis ont été touchés par des bombes de gros calibre.

En Afrique orientale, l'ennemi a attaqué au moyen de forces importantes, dans le secteur de Amba-Alagi. Ces attaques ont été partout nettement repoussées.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA CONSTRUCTION de la BASILIQUE CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-LA-TREILLE VA ÊTRE POURSUIVIE

S. Em. le cardinal Liénart a exposé hier son projet en ce qui concerne la nef principale

Une magnifique manifestation de foi dans la T.S. Vierge, protectrice de la cité de Lille, s'est déroulée dimanche, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, dans la cathédrale-basilique Notre-Dame-de-la-Treille, sous la présidence de S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille.

S. Em. a présidé les vêpres solennelles, auxquelles assistait une foule imposante de fidèles recueillis, venue dire à Marie sa confiance et entendre exposer par le pasteur du diocèse lui-même les grandes lignes du projet de construction de la nef principale de la cathédrale, interrompue depuis deux ans.

Le chœur, brillamment illuminé, était décoré aux couleurs de la Vierge, blanc et bleu, et le maître-autel disparaissait sous les fleurs blanches.

Dans le transept avaient pris place, vêtues de leur voile blanc, les délégations paroissiales des congrégations mariales.

L'allocution du Cardinal

Après l'office du soir, chanté en faux bourdon par la maîtrise de la cathédrale, sous la direction de M. l'abbé Devémy, S. Em. monte en chaire.

Le cardinal souligne l'effort accompli par les générations précédentes: la construction du chœur et du transept, du triforium qui étale ses rangées de colonnettes, le tout recouvert d'un plafond provisoire.

« Nous avons formé le projet de continuer la nef commencée avant la guerre, et maintenant interrompu. Depuis deux ans, le chantier est exposé à toutes les intempéries. Notre projet immédiat est d'atteindre les onze mètres d'élévation supplémentaires à la partie construite, d'en faire l'ossature, d'élever les piliers, d'amorcer les arcs, laissant de côté pour le moment, la parure. Ce travail accompli, nous aurons donné à notre édifice ses proportions définitives, sans compromettre sa beauté. Nous aurons alors la joie de pouvoir utiliser cette nef accueillante pour recevoir la foule priante et recueillie de nos fidèles.

» Depuis six semaines j'ai ouvert une souscription en vue de ces nouveaux travaux et j'adresse un merci très reconnaissant à ceux qui ont répondu à notre appel, en particulier les maisons industrielles de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières, dont la contribution atteint la moitié de ce qui est nécessaire pour achever cette tranche de travaux. »

Le cardinal fait alors appel à la générosité de tous. Il demande aux associations paroissiales d'enfants de Marie de reprendre leurs collectes pour apporter leur contribution à cette œuvre commune.

Aux accents du cantique « Reine de France, priez pour nous », une procession mariale s'organise, dans l'enceinte extérieure de la cathédrale.

Tandis qu'elle déroule sa longue théorie de voiles blancs et de bannières, le carillon lance à toute volée, accompagnant le chant de la foule, les notes du cantique « Reine de France ».

Un salut solennel termine cette grandiose cérémonie d'hommage à la Vierge de la Treille, patronne de la Cité.

L'enquête sur la disparition du professeur Courtoit va-t-elle rebondir ?

On possède une photographie du douanier sur lequel pèsent certains soupçons

Que devient l'enquête sur la disparition du professeur Courtoit, d'Anvers, mort, on le sait, dans de tragiques circonstances, lors des événements de mai?

Des commissions rogatoires envoyées en Belgique sont rentrées à Dunkerque et apportent de nouveaux détails sur cette troublante affaire.

Raymond Thonon et Arthur Martens, demeurant à Hasselt (Belgique) qui se trouvaient en captivité à Dunkerque, en même temps que le professeur Courtoit, ont fait des déclarations qui se résument ainsi:

« Nous fûmes arrêtés comme parachutistes, alors que le 22 mai nous nous rendions en France pour rejoindre l'armée. On prétendait nous avoir vu descendre des airs! Des civils se disaient convaincus d'avoir assisté à notre atterrissage. Nous fûmes conduits devant le commandant de la place militaire, puis à la gendarmerie et écroués. Nous avons vu dans la cellule le professeur Courtoit qui délirait. Il parlait de sa femme et de ses enfants. Nous étions enfermés avec deux frères franciscains de Louvain, avec des Hollandais, quelques juifs, un reporter du « Daily Miror » et même un capitaine anglais. »

Martens aida à transporter dans la cour le malheureux professeur. En voyant ce dernier, un médecin juif dit: « Il vivra encore deux jours au maximum. »

Raymond Delahaye, demeurant à Anvers, a vu le professeur quitter la prison, allongé sur une civière.

Le médecin militaire qui vint examiner le professeur Courtoit à la prison est le docteur Raymond Chatelain, d'Aniche.

Ce praticien se souvient avoir examiné le 24 mai, un détenu qui lui déclara être belge. « Il portait des plaies contuses au visage et des ecchymoses. Il se trouvait dans un état de prostration extrême. J'ai ordonné son transfert à l'hôpital militaire où il n'a pu être admis faute de place. Le malade fut dirigé sur l'hôpital civil ou sur le centre d'accueil des réfugiés. »

Le magistrat instructeur a fait entendre le douanier en retraite Raphaël Tacoen, que des témoins affirment avoir vu emporter les portefeuilles du réfugié belge, après son lynchage à Loon-Plage.

Devenu garde champêtre d'Etrein (P.-de-C.) ce fonctionnaire ne se rappelle plus, dit-il, s'il se trouvait à Loon-Plage au moment de cet incident. Il proteste de son entière innocence dans cette affaire.

Sa photographie sera communiquée aux brigades de gendarmerie et soumise aux accusateurs, aux fins d'établir si ceux-ci ne confondent pas le douanier Tacoen avec un autre préposé alors en activité dans la région dunkerquoise.

D'importantes nominations dans les cadres de l'armée espagnole

Le général DAVILA devient chef de l'état-major supérieur

Madrid, 12 mai. — Le journal officiel espagnol publie plusieurs nouvelles nominations.

Le général Orgaz est promu haut-commissaires du Maroc espagnol et commandant en chef des troupes espagnoles au Maroc.

Le général Asensio est nommé chef d'état-major général de l'armée.

Le général Davila est nommé chef d'état-major supérieur.

Le général Davila est âgé de 63 ans. Il s'est particulièrement distingué par sa bravoure lors de la guerre cubaine. En tant que lieutenant-colonel, il a exercé pendant tout un temps un commandement en Afrique du Nord et il a été promu général en 1929.

Au commencement de la révolution nationale, la direction du gouvernement national de Burgos lui fut confiée. Il fut ensuite nommé président du comité militaire dans le cabinet de défense nationale.

Après la mort du général Mola il devint général en chef de l'armée nationale du Nord, qu'il commandait lors de l'occupation de Bilbao, Santander et les Asturies.

En 1938, il fut ministre de la défense nationale. Le général Davila est aussi conseiller national de la Phalange.

Le régime des nouvelles cartes interzones

Depuis hier, lundi, les bureaux de poste délivrent en petites quantités — car le modèle en leur possession n'est que provisoire — les nouvelles cartes destinées à la correspondance familiale entre les zones occupée et non occupée.

Ces cartes comportent au verso, pour la correspondance, sept lignes sans aucune des mentions imprimées qui surchargeaient de façon gênante les modèles précédents.

Ces cartes du modèle précédent cesseront d'être valables à partir du 15 mai.

Précisons que la nouvelle carte est destinée à être remplacée par un type définitif qui n'a pas encore été arrêté.

Avis aux syndicats d'élevage

En vue du recensement des groupements professionnels agricoles, les syndicats d'élevage chevalin, bovin ou porcin qui n'auraient pas fait leur déclaration d'existence à la direction des services agricoles, 15, rue des Vieux-Murs à Lille, sont invités à remplir d'urgence cette formalité.

A propos de la valeur des tickets de viande

La préfecture nous prie d'insérer ce qui suit:

La préfecture est saisie de demandes de renseignements des consommateurs se référant au système actuellement appliqué pour la distribution de la viande. Ces demandes sont relatives au fait que la carte de viande qu'ils détiennent est amputée chaque semaine de tous ses tickets, alors que la ration qui leur est servie ne correspond pas à la valeur en poids des tickets remis. Certains des intéressés incriminent leur fournisseur et supposent que les tickets remis en excédent sont utilisés et qu'une partie de la ration à laquelle ils ont droit est ainsi détournée au profit d'autres bénéficiaires.

Il convient de dissiper toute équivoque à cet égard.

La méthode qui a été suivie est motivée par le seul fait qu'il n'est pas possible actuellement d'accorder à chaque consommateur la ration prévue par la carte de rationnement. En vue d'assurer l'égalité de tous les consommateurs, la valeur des tickets se trouve ainsi momentanément réduite dans une proportion correspondant à l'importance du déficit qui se marque dans l'approvisionnement. Par exemple, si au cours d'une semaine déterminée, il n'est possible de distribuer que 50 % de la ration prévue, les tickets de 60 grammes auront une valeur de 30 grammes aussi bien pour le boucher ou le charcutier lorsqu'il les présente au Centre d'abatage pour obtenir son réapprovisionnement, que pour les consommateurs. D'autre part, les tickets n'étant valables que pour une semaine déterminée, un signe distinctif les a marqués spécialement à cet effet. Ni le boucher, ni le consommateur ne peuvent utiliser les tickets périmés au cours de la semaine suivante. *Ce système permet donc d'assurer une répartition équitable de la viande disponible entre les bouchers et les charcutiers d'une part, les consommateurs d'autre part.*

Il y a lieu de remarquer, en outre, que le boucher ou le charcutier ne doit pas nécessairement amputer la carte des tickets d'une semaine, si le consommateur n'y consent pas. Celui-ci peut être appelé, en effet, à prendre certains repas au restaurant. Il peut aussi, s'il est inscrit chez un boucher ou un charcutier, avoir l'occasion d'obtenir de la viande de conserve ou de la viande de cheval, chez un autre commerçant.

Dans ce cas, il doit garder la libre disposition de ses tickets. Le boucher ou le charcutier chez lequel le bon de commande a été remis, délivrera au consommateur une quantité de viande correspondant au nombre de tickets que celui-ci pourra lui remettre, après s'être fait servir, le cas échéant, en viande de cheval ou de conserve chez un autre commerçant. Dans ce cas, bien entendu, la quantité de viande délivrée correspond au nombre de tickets remis, dont la valeur est réduite conformément au pourcentage applicable à la semaine en cours. Pour reprendre l'exemple précité, si la réduction applicable est de 50 %, en admettant que le consommateur ait utilisé trois tickets sur six, les trois tickets restants lui permettent d'obtenir 90 grammes chez le boucher ou le charcutier qui a reçu le bon de commande au début du mois.

Ces précisions sont destinées à dissiper les inquiétudes exprimées par les consommateurs, en ce qui concerne la régularité des répartitions. D'autre part, elles paraissent de nature à faciliter la solution de certaines difficultés d'application.

En conclusion: 1° la valeur des tickets varie, en principe, chaque semaine suivant les disponibilités en viande;

2° il est donc normal que la quantité de viande servie ne corresponde pas à la valeur nominale des tickets remis;

3° si le consommateur ne donne pas tous ses tickets au boucher ou au charcutier, il ne touchera qu'une quantité réduite de la ration prévue pour la semaine en cours.

4° les bouchers et les charcutiers ne doivent pas exiger la remise, par leurs clients, de la totalité des tickets d'une semaine, à condition que ceux-ci acceptent de ne recevoir qu'une partie de la ration prévue pour la semaine considérée, ration dont le chiffre doit être affiché par le commerçant.

Pour vos inscriptions de charbon, observez le tour de roulement

Le Consortium charbonnier nous communique ce qui suit:

« Certains consommateurs semblent apporter une négligence voulue au respect de l'ordre fixé pour l'inscription des commandes de charbon.

» Les différentes opérations qui suivent le travail d'inscription ne permettent pas d'accepter l'enregistrement des commandes de retardataires.

» Il est donc rappelé au public qu'il est indispensable d'observer rigoureusement les dates annoncées par le « Journal de Roubaix » et par affiches et qu'en aucun cas les retardataires ne seront inscrits ultérieurement. »

Si vous avez le gaz, dites-le...

Le Consortium charbonnier nous prie d'insérer ce qui suit :

« Malgré les instructions précises et les avertissements publics dans la presse, il est constaté que lors du recensement effectué en avril, certains consommateurs ont déclaré à tort qu'ils ne possédaient pas de branchement de gaz.

» Les déclarations inexactes qui ne seraient pas rectifiées lors de la prochaine inscription entraîneront pour les consommateurs leur radiation des listes de distribution jusqu'à la fin de l'année. »

Les recherches de la Croix-Rouge allemande

Parmi les disparus recherchés par la Croix-Rouge allemande, 19, avenue de la Toison-d'Or, à Bruxelles, nous relevons le nom de : Souder André, né le 21 novembre 1914, soldat français, 8me zouaves, 10me compagnie, secteur postal 210 numéro matricule 6632. Souder fut blessé à la tête, entre le 20 et le 26 mai 1940, à Pont-à-Celles (Belgique). On est sans nouvelles depuis lors.

ROUBAIX

LOC. ROUBAIX

MERCREDI 14 MAI :

Aujourd'hui: saint Boniface; demain, sainte Denise.

Soleil: lever, 6 h.13; coucher, 21 h. 22.

Lune: dernier quartier le 18.

Sapeurs-pompiers: Nº d'appel 303.33.

Caisse d'épargne: ouverte de 9 h. à 11 h.

Consultations de nourrissons: de 10 à 11 h.

Goutte de lait: distribution de 11 h. à 12 h.

Pharmaciens de service de nuit: MM. Remael, 8, place Carnot, et Boulois, 13, rue de Mouvaux.

Hirondelles

Elles nous sont revenues depuis quelques jours les gracieuses messagères du printemps.

Grandes voyageuses, elles demeurent toutefois fidèles à l'étable, à la corniche où elles ont cimenté leurs nids.

On les revoit avec plaisir parce qu'elles portent bonheur, dit-on.

Que leur troupe noircisse le ciel si réellement elle doit nous porter chance.

Venez, venez, hirondelles familières. Nous suivrons avec plaisir les leçons de pilotage que vous donnerez à vos petits au bord du nid, et les premiers coups d'ailes des jeunes qui fuiront bientôt à la poursuite du soleil.

L'BOURLEUX.

Lorsque Guy de Maupassant survolait Roubaix en ballon

La reprise au cinéma d'une œuvre de Guy de Maupassant nous ramène au temps où le célèbre écrivain écrivait ses romans ou ses contes à succès.

Saisissons-nous de l'actualité pour évoquer un épisode peu connu de la vie de l'auteur de « Bel Ami ».

En effet, sachez que Guy de Maupassant a survolé Roubaix en ballon, juste avant l'aube du 10 juillet 1888...

Fervent du sphérique, il prenait le départ de Paris le 9 juillet après-midi, en compagnie du capitaine Jovis, et atterrissait le lendemain matin à Heyst-sur-Mer, sur le littoral belge.

L'hôte des « Soirées de Médan » a laissé une relation très vivante de son raid et que nous avons eu la chance de retrouver.

Cédons-lui la plume pour qu'il nous conte son passage au-dessus de notre région.

Après avoir décrit les premières heures de son voyage à bord du « Horla » — tel était le nom du ballon, — Guy de Maupassant poursuit :

« ...Et soudain, une ville considérable d'après l'étendue de son gaz se montre devant nous. C'est Lille peut-être. Comme nous approchons d'elle, apparaît sous nous tout à coup une si surprenante cuve de feu que je me crois emporté sur un pays fabuleux où l'on fabrique des pierres précieuses pour les géants.

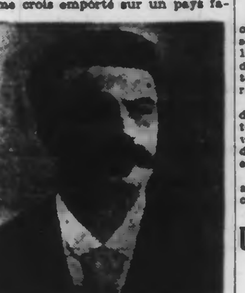

(Ph. Archives)

Guy de Maupassant

» C'est une briqueterie, paraît-il. En voici d'autres : deux, trois.

» Et près de là, les grandes forges soufflent leur haleine ronflante, pareille à des rugissements de lions apocalyptiques ; les hautes cheminées jettent au vent leur panache de flamme, et l'on entend le bruit du métal qui roule, du métal qui sonne, de marteaux énormes qui retombent.

» — Où sommes-nous ?

» Une voix de farceur ou d'affolé nous répond : « Dans un ballon... »

» Où sommes-nous ?

» Lille.

» Nous ne nous étions point trompés. Déjà on ne voit plus la ville, et voici Roubaix sur la droite, puis des champs bien cultivés, réguliers, de tons différents selon les cultures, et qui semblent tous jaunes, gris ou bruns dans la nuit... »

Et voilà comment Guy de Maupassant, à la fin d'une nuit d'été, il y a cinquante-trois ans, aperçut Roubaix et ses environs, du haut de la nacelle d'un ballon.

Peu de romanciers, certes, ont vu notre ville de si haut..., il en est tellement qui ne l'ont même jamais vue...

R. de T.

L'exposition de la Société des beaux-arts aura lieu du 18 mai au 2 juin

Rappelons que le vernissage de cette exposition aura lieu le dimanche 18 mai, à 10 h., à l'Ecole des beaux-arts, rue de Gand, à Tourcoing.

L'exposition durera jusqu'au 2 juin. Rappelons qu'un droit d'exposition de 10 fr. sera perçu. L'ensemble des recettes sera remis aux sociétaires prisonniers de guerre. La vente des œuvres sera libre; elle se traitera directement entre l'artiste et l'acheteur.

L'Orphéon des anciens combattants organise une matinée artistique au profit de ses prisonniers

L'orphéon des anciens combattants organise au profit de ses membres prisonniers, pour le dimanche 25 mai, à 16 h., dans la salle du café Dubus, rue du Chemin-de-Fer, une matinée artistique et un crochet doté de prix et réservé aux amateurs.

La participation des principales vedettes régionales est assurée. Des cartes, au prix d'un franc, sont mises en vente. Deux de ces cartes donnent droit à l'entrée de cette matinée qui est assurée d'un gros succès.

Les personnes qui désirent participer au crochet sont priées de se faire inscrire au plus tôt au siège.

Une nouvelle arrestation dans l'affaire de la rue du Congo

Les autres cambrioleurs sont toujours en fuite

On sait qu'une bande de cambrioleurs, qui opéraient sous le couvert de l'uniforme allemand, a été démasquée par la Sûreté de Roubaix.

L'un des cambrioleurs, Léon Rademan fut arrêté, et un autre complice, Georges De Budt, ne parvint à s'esquiver que grâce à son revolver, qu'il déchargea sur l'inspecteur Vannesche.

Ajoutons que cet individu, bien connu des polices françaises et belges, est de plus un déserteur. Il

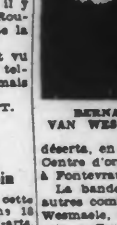

BERNARD VAN WESMAELE

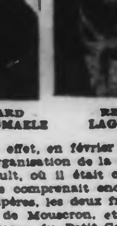

RENÉ LAGRON

déserta, en effet, en février 1940, du Centre d'organisation de la cavalerie, à Fontevrault, où il était caserné.

La bande comprenait encore trois autres compères, les deux frères Van Wesmaele, de Mouscron, et un certain « Georges du Petit-Courtrai », qui sont en fuite.

Dimanche, la police arrêta un receleur, René Legrou, garagiste, 36 bis, rue Henri-Carette, et lundi on mit à l'ombre un troisième personnage, Marcel De Budt, domicilié 22, rue de la Denentière, à Mouscron (B.), qui n'est autre que le frère de Georges

ALBERT VAN WESMAELE

GEORGES DE BUDT

De Budt, le dangereux monte-en-l'air.

Marcel De Budt, en fait, ne faisait pas partie de la bande, mais il la servait en faisant du marché noir. C'est lui qui était chargé d'écouler la marchandise volée. Il a donc été arrêté sous l'inculpation de complicité.

Léon Rademan, René Legrou, Marcel De Budt, et leurs amies, Marie Devriese et Dinah Vandamme, qui furent aussi arrêtées, ont été conduits à Lille et déférés au Parquet.

L'enquête continue activement sur cette affaire.

Les examens de sténographie du 18 mai

Le Cercle sténographique roubaisien rappelle aux intéressés, que la prochaine session d'examen de sténographie, organisée sous les auspices de l'Association sténographique unitaire de Paris, aura lieu le dimanche 18 mai, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, à Roubaix.

Le comité du C.S.R. prie instamment les professeurs et élèves d'être présents à l'Institut Turgot, à 8 h. 45, les examens devant commencer à 9 h. très précises, étant donné le grand nombre de candidats (600 environ).

Un nouveau chef au choral Saint-Jean-Baptiste

Le choral Saint-Jean-Baptiste, déjà si réputé dans notre ville, vient de s'assurer le concours de M. Marcellin, le distingué professeur de chant au conservatoire. Sous la baguette autorisée d'un tel maître, la renommée du choral ne fera que s'accroître.

C'est mercredi dernier, au cours de la répétition, que M. le vice-doyen Decock, curé de la paroisse, a présenté le nouveau chef aux choristes, en termes choisis et chaleureux.

Nous rappelons que la répétition du lundi 14 aura lieu à 19 h. au Cercle Saint-Augustin, 12, rue Jean-Baptiste-Notte.

LILLE

Deux nouvelles et importantes saisies dans l'affaire Dhenin-Bernard

Nous avons relaté, il y a quelques jours, que la douane de Fives avait découvert une organisation se livrant au commerce noir et ayant des ramifications dans la région nantaise et en Belgique.

A la tête de cette organisation se trouvait un transporteur, un nommé Dhenin, de Lille, qui avait pour associé un chirurgien dentiste, M. Bernard, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Une importante saisie de chocolat, de conserves de petits pois et de viande avait été effectuée dans des dépendances appartenant à Dhenin et situées 41, rue Meurein.

Sans se lasser, les douaniers poursuivirent leur enquête qui les amena à découvrir à Faches-Thumesnil, un autre dépôt de marchandises que Dhenin avait constitué.

On y découvrit 10 tonnes de farine de sarrasin, 1.245 kilos de chocolat, 400 paquets de bougies et 900 boîtes de pâté. Le tout estimé à plus d'un demi-million de francs était destiné à la Belgique.

Les douaniers se rendirent dans un autre dépôt que Dhenin avait à Lille et où il avait mis en réserve 800 bouteilles de vin qui, elles aussi, étaient destinées à la Belgique.

Ce sont là, comme on le voit, deux prises d'importance qui font honneur à M. Leprit, inspecteur principal, au capitaine Vinot et aux douaniers de la brigade de Fives.

NORD

Mort d'un prêtre héroïque à Cambrai

A Cambrai, vient de mourir M. le chanoine Lebrun, né en 1859, à Lemont-Fontaine, ancien vicaire à Maubeuge, puis professeur au Collège Notre-Dame à Valenciennes et supérieur de l'Institut de l'Assomption à Bavai.

Le défunt était titulaire de la médaille de la reconnaissance française. Lors de la guerre 1914-1918, il se dépensa avec un dévouement remarquable au service du pays. En 1940, en dépit de son grand âge et sans souci des bombardements, il porta aux blessés du quartier de la route du Cateau les consolations de son ministère, et à la population le réconfort de ses encouragements.

Une auto est volée à la porte d'un hôtel, à Cambrai

Dimanche, un audacieux voleur s'est emparé, vers 21 h. 15, d'une automobile appartenant à M. Gaston Taquet, de Cambrai, et qui se trouvait en stationnement devant l'hôtel du Commerce, rue du 11-Novembre.

PAS-DE-CALAIS

Blessée d'un coup de couteau au ventre, une femme d'Auchy-les-Mines succombe

Dans la soirée on admettait d'urgence à l'hôpital de Béthune, Mme veuve Créton, âgé de 61 ans, demeurant rue Jules-Guesde, à Auchy-les-Mines. Elle avait reçu au bas-ventre un coup de couteau dans des circonstances que l'enquête de la gendarmerie cherche à établir. Elle expira quelques heures après son admission à l'hôpital.

Le parquet de Béthune a ordonné une information judiciaire et chargé M. le docteur Quenée, médecin-légiste, de l'autopsie.

SOMME

Une ferme est détruite par le feu à Cayeux

Abbeville, 12 mai. — Le feu s'est déclaré à Cayeux-sur-Mer, dans une ferme située au lieudit « L'enviette ». Malgré la rapidité des secours, le vent violent avait activé le foyer de telle sorte que l'on ne put rien sauver. Toute la ferme, tout le bétail et tous les instruments agricoles ont été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à plus de 300.000 francs.

CARNET

Fiançailles

— Madame Jean Lemaire-Dhélemme, M. et Mme Gaston Lemaire-Descarpentries, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille Evelyne, avec Monsieur Mathieu Smeets.

Roubaix, 110, rue des Arts.

— Madame Mathieu Smeets, Monsieur et Madame Léon Smeets, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils Mathieu avec Mademoiselle Evelyne Lemaire.

Roubaix, 32, rue d'Inkermann.
» 27, rue du Trichon. 0d

— Le caissier indélicat d'une société de secours mutuels de Paris ayant réussi à retirer 220.000 francs déposés à la Caisse des dépôts et consignations, la première chambre du tribunal civil de la Seine a débouté de sa plainte la société de secours mutuels qui attaquait la Caisse des dépôts.

— L'impératrice-reine d'Italie a remis au commissaire civil du Monténégro une somme de 250.000 lires qui sera distribuée à des œuvres de bienfaisance.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 13 mai 1941. — Nº 9.

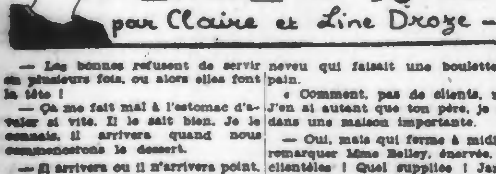

— Les bonnes refusent de servir en plusieurs fois, ou alors elles font la tête !

— Ça me fait mal à l'estomac d'avaler si vite. Il le sait bien. Je le connais, il arrivera quand nous commencerons le dessert.

— Il arrivera ou il n'arrivera point. Il finira par supprimer son déjeuner. Il a déjà plusieurs clients dans le salon. On sonne tout le temps ».

Noël interrompit le dialogue des Rivière :

« Pourquoi tu ne déjeunes pas chez toi, Toto, si ça t'agace ? Tu n'as pas de clients, toi ».

Sylvain Rivière se tourna vers son neveu qui faisait une boulette de pain.

« Comment, pas de clients, moi? J'en ai autant que ton père, je suis dans une maison importante.

— Oui, mais qui ferme à midi, fit remarquer Mme Belley, énervée. Ces clientèles ! Quel supplice ! Jamais une minute de repos. Rien de réglé. Ces médecins sont déchaînés. Plaignez-moi, mon cher Sylvain, je vis dans cette tourmente depuis trente-cinq ans. Tel père, tel fils ».

Elle poussa un profond soupir, posa son coude sur la table, et regarda ses ongles.

« A propos, Martine, comment trouves-tu mon rouge sanglant de chez Margaret Arden ? Il fait mode.

— Il est un peu fade, on m'a proposé chez Alfred et Alfred un bougainville rayonnant qui a plus d'éclat.

— Ah ! dit Mme Belley, déconcertée.

— Je vous en prie, mère, sonnez pour le dessert ! ».

Le physionomie naturellement ahurie de Sylvain Rivière tentait d'exprimer la plus vive contrariété. Il ajouta :

« Surtout, qu'Alice n'oublie pas ma tisane. Deux heures moins le quart !... Il faut absolument que Patrice soit à l'heure demain ».

Il faisait des gestes de la main droite, comme un avocat à la barre.

« Pourquoi ? demanda sa belle-mère.

— Parce que nous avons invité les Bouffon.

— Qui est-ce ?

Sylvain répondit avec emphase :

— Georges Bouffon est l'auteur de « Pataquès III », une œuvre moderne, étrange, ma foi.

— Tu n'as pas coupé trois pages, comment peux-tu savoir ? Je trouve qu'il a un talent... formidable.

— Formidable ? Voyons, Martine, ne m'interromps pas pour dire une ineptie. Tu ne l'as pas lu, ce livre.

— Toi non plus ! Alors, je suis plus bête que toi, par hasard ? toujours aimable, Toto.

La voix de Martine atteignait un soprano rageur. Ses yeux firent le tour de la table et rencontrèrent le regard lointain de Geneviève. Elle se souvint de l'air vivant et moqueur de Miss Gladys en de semblables circonstances. Cette fois, on avait bien choisi l'institutrice. Elle était là, tout en noir, indifférente à la conversation, pelant l'orange de Josette et faisant signe à Noël de se tenir droit.

— Donc, reprit Mme Belley, vous avez invité ce Bouffon à déjeuner ?

— Mais oui, figurez-vous que...

— Voilà papa ! cria Noël.

Le docteur entra, amenant avec lui une vague bouffée d'éther; la femme de chambre le suivait, portant un morceau de bifteck noir et tordu, résultat d'une longue attente sur le fourneau.

Patrice Belley, ayant donné des poignées de main distraites, demanda ;

— Combien y a-t-il de personnes au salon ?

— Sept, Monsieur.

— Bien, apportez la salade, le fromage, le café. Mettez tout sur la table. Vous avez noté les coups de téléphone ce matin ?

— Je vais apporter le carnet à Monsieur.

— Patrice, demanda Sylvain quand Alice fut sortie, vous êtes-vous lavé les mains ? Avez-vous changé de veston ? C'est l'époque des grippes. Vous ne prenez pas assez de précautions.

— Oh ! je vous en prie, Sylvain !

— Vous nous apportez des microbes...

— Croyez-vous qu'il y ait plus de microbes chez moi que dans le métro ? Je n'ai jamais ramené de maladies contagieuses aux enfants. Ils n'ont eu que la varicelle, et pendant les vacances.

— Cependant, j'ai lu... heu... il est démontré que...

— Il est presque deux heures, Toto, fit remarquer Mme Belley.

Le discours que la pâle intelligence de Sylvain Rivière commençait à former resta en suspens. Il grignota deux ou trois morceaux de sucre avant de s'en aller.

— Alors, à quelle heure serez-vous là, demain, avec vos Bouffon ?

— Oh ! midi, très exactement... et, enfin, vous verrez avec Martine pour soigner le déjeuner. Il est de la plus haute importance. Bouffon doit composer des « slogans » que je chanterai à la radio, le samedi, j'ai de la voix. Il ne faut pas me faire manquer cette affaire.

Il plia sa serviette avec minutie. Tout ce qui le concernait avait à ses yeux une importance considérable. Il quêta la réponse de sa belle-mère, la bouche entr'ouverte.

— Vous devriez prendre des leçons de chant, dit-elle le plus sérieusement du monde, car vous avez une voix, mais elle est fausse.

— Pardon !

— Mais si, Toto, moi je les chanterai tes « slogans ».

— Ah ! non, par exemple, tu as un citron.

— Un soprano léger, mon cher. Demande à maman. Et moi, je chante juste.

Le docteur déjeunait vite et sans dire une mot. Il ne paraissait même pas entendre la discussion. Geneviève, qui avait fini le dessert, comme les autres, effleura de son regard triste le visage énergique, un peu penché, le front intelligent d'où partaient des cheveux châtain clair, souples et plantés drus. Quelle indifférence cachaient les paupières baissées vers la table ? Etait-il chez lui ou chez les autres ? Se moquait-il de ceux qui attendaient la fin du repas autour de lui ? Où volait sa pensée ?

Monique faisait des fleurs en mie de pain à Josette, et Noël avalait péniblement les dernières bouchées de son bifteck en palpant la banane qui l'attendait. Leur père avait souri en entrant, c'est tout. Ainsi, demain, les Rivière amenaient des invités, Patrice Belley s'en apercevrait-il seulement ? Une personne de plus ou de moins, peu lui importait, sans doute. Le coulage qu'il y avait dans cet intérieur commençait à frapper Geneviève.

Les ordres les plus contradictoires parvenaient aux domestiques. Mme Belley ne s'occupait pas plus de la maison que des enfants ! Sylvain et Martine semblaient là chez eux. Le docteur avait toujours l'air d'être à l'hôtel.

Etrange famille, qui déconcertait Geneviève et la laissait aussi dépaysée que le premier jour. Les repas surtout lui pesaient ; elle ne s'habituait pas à ces discussions perpétuelles entre le jeune ménage Rivière, aux mots désagréables dont Mme Belley gratifiait son fils, aux discours prétentieux de Sylvain.

Elle s'adaptait difficilement aussi à la nourriture, si différente dans chaque maison, à cette façon particulière de mélanger certains rôtis avec certains légumes qui n'est la même nulle part, aux plats reconnus « lourds » chez les uns et « légers » chez les autres. Puis, elle avait près d'elle Noël, si nerveux, et jamais affamé, Noël qui pleurnichait devant son assiette pleine.

C'était aussi à peu près le seul moment où Geneviève voyait Patrice Belley. Or, ses rapports avec Mme Belley n'étaient pas désagréables — quoique la grand'mère des enfants lui fût antipathique — ceux qu'elle avait avec les Rivière, indifférents et cordiaux, mais une sorte de gêne l'étreignait dans ses rencontres avec le docteur. Elle redoutait le regard profond de ses yeux bruns qui semblaient lui reprocher ses rides et sa taille voûtée.

(A suivre).